

## **Troisième réunion du groupe de travail prévention du stress et des violences au travail**

**27 juin 2011**

Etaient représentées à cette réunion :

*Pour l'administration : (visioconférence avec les représentants de l'administration à Nantes), la direction des ressources humaines (DRH) :*

- par le chargé de mission auprès de la directrice des ressources humaines,
- par l'inspecteur hygiène et sécurité,
- le chef de la mission pour l'action sociale et la responsable de la mission pour l'action sociale à Nantes (DRH/MAS), deux médecins de prévention,
- par le sous-directeur des personnels (DRH/RH2) et un représentant du bureau des parcours professionnels des agents titulaires et assimilés de catégorie C - DGA/DRH/RH2/RH2C
- par le chef du bureau du dialogue social RH1D,
- par la délégation des affaires générales à Nantes (DGA/DGAN), en la personne de l'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) à Nantes,

*Pour les personnels : la CFDT-MAE par Anne COLOMB et Thierry DUBOC. Les syndicats ASAM, FO, et USASCC étaient également représentés.*

Les questions suivantes sont à l'ordre du jour :

- présentation par l'inspecteur hygiène et sécurité des démarches entreprises au sein d'autres administrations (I)
- discussions approfondies sur l'évolution des conditions de travail en s'appuyant sur des exemples concrets : le cas des agents-ressources (II)

### **I – Etat d'avancement des plans de prévention des risques psychosociaux (RPS) dans les autres administrations**

L'inspecteur hygiène et sécurité rend compte du « silence pesant des autres administrations ». Des travaux sont en cours au ministère de la justice et des libertés, notamment à l'administration pénitentiaire, aux ministères respectivement chargés de l'agriculture, de l'éducation nationale et de l'économie et des finances, ainsi qu'à la Banque de France.

La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) va passer un marché avec un prestataire extérieur.

La méthode à suivre consiste à établir un état des lieux, qui aboutira à l'élaboration d'un guide relatif à l'identification des RPS, puis à un guide de prévention.

**La CFDT rappelle que c'est le fonctionnement de l'organisation qui doit rester au centre du débat.**

### **II – Discussion sur les conditions de travail, l'évolution des missions des qualifications et des métiers**

L'administration a choisi de commencer l'étude de ces thèmes en prenant l'exemple des « agents ressources ». Ces derniers, au nombre de 130 (8% des agents de catégorie C) exercent des métiers nouveaux qui vont se développer.

La formation d'un agent ressources<sup>1</sup> qui a lieu en amont de la prise de fonctions, dure entre 2 et 7 semaines. Elle peut prendre la forme d'un « kit » de formation d'une durée d'une semaine. Elle existe également sous forme de formation en ligne, destinée à l'actualisation des connaissances. Compte tenu de l'effort fourni en termes de formation, l'administration souhaite que les agents ressources restent dans cette filière.

Les fonctions d'agent ressources sont groupées avec celles de responsable de centre d'archive et de documentation (CAD) et/ou d'autres fonctions, telles celles de secrétaire de chef de poste, de comptabilité, voire de visas. Dans ce dernier cas, le cumul de fonctions, qui, souligne l'administration, reste occasionnel, est excessivement lourd.

Par ailleurs, compte tenu de la polyvalence des fonctions, la question de la prise de congés par les agents se pose avec une acuité particulière.

L'étude des difficultés rencontrées par ces agents révèle que ce ne serait pas tant la révision générale des politiques publiques (RGPP) et la diminution des effectifs qui aurait eu un rôle déterminant sur l'évolution des fonctions que l'évolution de la technicité des emplois, ainsi que l'évolution de la carte des centres régionaux d'assistance des systèmes d'information et de communication (CRASIC).

Les médecins de prévention font état de « retours » sur la thématique des agents ressources, perçus par tous (y compris par eux-mêmes) comme des « agents à tout faire ». Ces médecins signalent que la fonction d'agent ressource est l'une de celles qui génèrent le plus de stress. Il est en effet souvent demandé aux agents ressources de faire de l'intendance, alors que leur métier consiste à exercer des fonctions informatiques, de téléphonie et de systèmes de communication.

Une des pistes à explorer est donc de redéfinir de manière précise les fonctions des intéressés, sachant que la problématique peut varier en fonction des postes, et de mettre en œuvre aussi en amont que possible, le duo « formation/affectation » sur ces fonctions.

Le groupe de travail propose de mener également une réflexion sur les postes « visas », qui apparaissent comme les plus anxiogènes et sur ceux de secrétaire de chef de mission diplomatique. S'agissant des postes « visas », il ne s'agira pas de se borner à l'examen des postes pourvus par des agents de catégorie C, mais il conviendra également de s'intéresser aux postes occupés par des fonctionnaires de catégorie B, chefs de chancellerie qui cumulent les fonctions de chef de service administratif et financier (SAF / SAFU).

***Lors de la prochaine réunion, le groupe de travail approfondira ces points et les participants sont invités à recueillir des témoignages d'agents chargés des visas.***

---

1

Module de formation tel que présenté sur DIPLONET : **Objectif** : Permettre d'acquérir les connaissances de base et le vocabulaire indispensables à un dialogue efficace avec les centres régionaux et les cellules d'assistance de la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Durée : 1 mois : **Programme** : Présentation générale de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

- Module télécommunications (théorie sur les réseaux et la transmission de données. Câblage réseau. Architecture et fonctions d'un autocommutateur téléphonique, des postes dédiés, normes régissant les réseaux téléphoniques commutés. Présentation des sections « téléphone » et « réseaux autonomes » de la division infrastructures et services de communication, démonstrations sur les systèmes radioélectriques fonctionnant en HF/VHF et sur les systèmes de communications satellitaires, VSAT et INMARSAT.
- Module sécurité Gestion des ACSSI, présentation de Schuman
- Module informatique : (acquisition de connaissances essentielles sur les systèmes opérateurs et le matériel micro-informatique en service au ministère. Installation des stations bureautiques et Internet à l'aide des CD Rom d'intégration de DSI. Changement des paramètres et dépannage logiciels.

**Participants** : En priorité les agents de catégorie C affectés ou en instance d'affectation dans un poste où ils sont ou seront correspondants des systèmes d'information et de communication à titre principal (...).